



Vevey, le 14 juin 2016

Interpellation : Gooal, la Municipalité en arbitre frileux ?

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Madame et Messieurs les Municipaux,
Chères et chers collègues,

L'écran géant réunira les fans du ballon rond cet été à Vevey et je suis le premier à me réjouir de cette 6^{ème} édition. Qui ne s'est pas surpris à se laisser entrainer par l'exceptionnelle ambiance et la ferveur qui se dégagait de cette place les éditions précédentes ? Le PS Vevey se réjouit de cette nouvelle édition et remercie la Municipalité de participer à la mise en place de cette prestation pour le bonheur de milliers de fans.

Mais, seule ombre à ce tableau, et quand bien même les espaces VIP ont souvent la cote, est-il vraiment nécessaire de « privatiser » l'intégralité de la tribune contenant les places assises ? D'autant plus que, au vu des tarifs demandés, qui peut se targuer d'avoir 20 fr. ou 30 fr. (selon les matchs) à déboursier pour pouvoir s'asseoir ?

On peut lire sur le site www.gooal.ch que « Depuis 2006, la Ville de Vevey et la taxe de séjour Montreux Riviera offrent leur soutien financier et logistique à la manifestation Gooal. » La Ville de Vevey étant donc partenaire de, je le répète, ce formidable événement, nous nous permettons de poser les questions suivantes à la Municipalité :

- Quel est le partenariat entre la ville et l'organisation « Gooal » ?
- « Gooal » paie-t-elle quelque chose à la ville ?
 - Pourcentage sur les débits de boissons et de nourriture ?
 - Droit d'usage du sol ?
 - Autre ?
- Est-ce que la Municipalité était au courant des tarifs pratiqués concernant les places assises ?
- Est-ce que la Municipalité a un droit de regard sur l'organisation, notamment en terme d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ?
- Et par la même occasion, la Municipalité peut-elle rassurer les Veveysan-ne-s quant aux mesures de sécurités prises pour assurer le bon déroulement des festivités, notamment la collaboration entre ASR et les agents de sécurité privés ?

Nous remercions par avance la Municipalité pour ses réponses.

Au nom du groupe socialiste,

Julien Rilliet
Conseiller communal